



Assemblée générale

Distr. générale
7 janvier 2004
Français
Original: arabe

Cinquante-huitième session Cinquième Commission

Points 121 et 26 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005

**La situation en Amérique centrale : progrès accomplis
vers la constitution d'une région de paix, de liberté,
de démocratie et de développement**

La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/58/L.38

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Fouad **Rajeh** (Arabie saoudite)

1. À ses 28^e et 30^e séances, les 16 et 23 décembre 2003, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état des incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/58/L.38 présenté par le Secrétaire général (A/C.5/58/30). À la 28^e séance, le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a présenté le rapport correspondant du Comité (A/58/7/Add.25). La Commission était saisie du projet de décision soumis par le Président à l'issue de consultations officielles (voir A/C.5/58/L.53, sect. I).

2. Les déclarations et observations faites au cours de l'examen de cette question par la Cinquième Commission figurent dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.5/58/SR.28 et 30).



Décision de la Cinquième Commission

3. La Cinquième Commission, ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général (A/C.5/58/30) et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/58/7/Add.25), décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution A/58/L.38, un montant de 218 000 dollars sera imputé sur le crédit prévu pour les missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005.
